

### ACTUALITÉ

## Entretien



#### ACTUALITÉ

Page 2

##### ■ En bref

Page 3

##### ■ Entretien

Béatrice Voss

#### « Les avocats ne peuvent pas rester les bras croisés »

Propos recueillis par  
Sophie Tardy-Joubert

#### CHRONIQUE

Page 5

##### ■ Droit international privé

Par le Centre universitaire rouennais  
d'études juridiques (CUREJ, EA 4703) –  
Équipe de recherches et d'études  
sur les droits de l'homme et le droit  
international et comparé  
(CREDHO-DIC)

#### Chronique de droit international privé 2019 (1<sup>re</sup> partie)

#### CULTURE

Page 16

##### ■ Bibliophilie

Bertrand Galimard Flavigny  
La Royale Chymie de Crollius

### « Les avocats ne peuvent pas rester les bras croisés » 149e9

Entretien avec Béatrice VOSS, présidente de la commission libertés  
et droits de l'Homme du Conseil national des barreaux

Propos recueillis par Sophie TARDY-JOUBERT

Le Conseil national des barreaux s'engage sur la question migratoire. Une délégation s'est rendue sur l'île de Lesbos, en Grèce, à la fin du mois de septembre dernier. Béatrice Voss, présidente de la commission Libertés et droits de l'Homme du CNB, revient pour les Petites Affiches sur les actions entreprises par les avocats.

#### Les Petites Affiches : Pourquoi le Conseil national des barreaux s'est-il rendu à Lesbos ?

**Béatrice Voss :** Une délégation du CNB s'est rendue à Lesbos, elle comprenait la présidente, le trésorier et moi-même, car je préside la commission Libertés et droits de l'Homme. Ce déplacement découle du fait qu'on a été saisi par European lawyers in Lesbos (ELIL). Cette société commerciale à but non lucratif a été créée par une association d'avocats allemands et le CCBE au moment où il y a eu un accord entre la Turquie et l'Europe qui consistait à ce que la Turquie garde les migrants sur son sol

et reçoive en contrepartie des fonds européens. Cela a marqué le début d'un afflux migratoire depuis la Turquie vers la Grèce et des hotspots se sont créés. European lawyers in Lesbos fonctionne avec des permanents et des avocats volontaires ; à ce jour une trentaine d'avocats français se sont rendus sur place. Les avocats volontaires partent sur des périodes d'un mois, ce qui est compliqué pour un avocat. Ils prennent ces semaines sur leur temps de vacances. Leurs frais de déplacement et d'hébergement sont pris en charge mais ils ne sont pas rémunérés.

KIOSQUE  
Lextenso

Votre revue OFFERTE  
sur tous vos écrans

Suite en p. 3

Édition quotidienne des Journaux Judiciaires Associés

petites-affiches.com

Petites **a**ffiches

annonces-pa@lextenso.fr  
Grande Arche de La Défense  
1, parvis de La Défense - 92044 Paris - La Défense  
Tél. : 01 42 61 56 14

gazettedupalais.com

 Gazette du Palais

annonces-gp@lextenso.fr  
12, place Dauphine - 75001 Paris  
Tél. : 01 44 32 01 50

le-quotidien-juridique.com

Le  
Quotidien  
Juridique

annonces-qj@lextenso.fr  
Grande Arche de La Défense  
1, parvis de La Défense - 92044 Paris - La Défense  
Tél. : 01 49 49 06 49

lalo.com

Journal  
la loi

annonces-jll@lextenso.fr  
Grande Arche de La Défense  
1, parvis de La Défense - 92044 Paris - La Défense  
Tél. : 01 42 34 52 34